



## COMITÉ DE SUIVI DU BUDGET PARTICIPATIF

Séance du 6 décembre 2021

*La séance est ouverte à 19 heures 10 en présence de : Julien Consalvi, Adjoint délégué à la fabrique citoyenne, à la démocratie locale, et aux politiques du partage; Sylvie Baste, Emmanuellele Roggeri , Julien Roman du service de démocratie participative; et de la totalité des membres du Comité de suivi moins une personne.*

### Ordre du jour

1. PROJET DE CHARTE DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE SUIVI .....2
2. REVUE DES PROJETS DEPOSÉS À CE JOUR AU BUDGET PARTICIPATIF SAISON 3 ET LES PREMIÈRES ANALYSES .....3

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

*La séance est ouverte à 19 heures 10.*

Julien Consalvi rappelle les modalités logistiques de la réunion, et indique que la séance sera retranscrite par un rédacteur. Il rappelle que l'ordre du jour a été adressé à l'ensemble des participants et comporte deux sujets: le projet de charte élaborant les règles communes du Comité de suivi, exercice d'autant plus nécessaire que ce Comité de suivi du budget participatif existe pour la première fois, et la revue des différents projets déposés à date.

En préambule, Julien Consalvi précise que le budget participatif est un outil de participation attaché au Territoire et émanant de celui-ci. Il rejoint donc une action extrêmement concrète et «praticopratique» de terrain, ayant la plupart du temps trait au quotidien des citoyens. La seconde caractéristique sur laquelle il souhaite insister concerne la singularité très fortement liée au lieu où il se développe que reflète ce budget, étant précisé que l'identité de Montreuil est très forte. Celle-ci se caractérise par sa société civile organisée – parfois inorganisée – empreinte de sa popularité, de sa générosité et de sa solidarité, marqueurs qui pourront largement s'exprimer au sein de ce budget participatif.

Julien Consalvi signale enfin que ce budget est également un dispositif propice à l'expression d'une forme d'autonomie, c'est-à-dire d'une forme de liberté lorsqu'a été défini un cadre de lois communes. L'autonomie se distingue donc de l'indépendance qu'il perçoit comme en dehors de la Loi commune. Le présent budget favorise également l'expression d'une forme de créativité et d'une certaine marge de manœuvre, propres à ce type de dispositifs participatifs plus cadrés que les conventions citoyennes.

Julien Consalvi estime que les conditions de ce budget participatif seront remplies à partir du moment où un cadre de règles communes aura été clairement établi de manière à engager le respect de chacun et la prise de décision. C'est précisément ce qu'il s'agira de mettre en œuvre, de faire vivre tout au long des semaines à venir, et de formaliser à travers la charte qui sera présentée par Sylvie Baste, étant précisé que cette charte porte intrinsèquement la question de l'intérêt général à ne pas confondre avec la somme des intérêts particuliers. Il s'agira de veiller à l'intérêt du plus grand nombre tout en préservant les spécificités de chacun, ce que s'efforcent de faire les politiques publiques ainsi que les budgets participatifs.

Julien Consalvi cède la parole à Sylvie Baste pour la présentation du projet de charte de fonctionnement du Comité de suivi.

## **1. PROJET DE CHARTE DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE SUIVI**

Après quelques recommandations logistiques d'usage, Sylvie Baste indique que, suite à sa présentation de la charte, une revue des projets sera effectuée de manière à ce que les membres du Comité soient en mesure de formuler des avis éclairés, lesquels seront ensuite présentés lors du Comité de pilotage du vendredi 10 décembre 2021 lequel effectuera un arbitrage s'agissant des questions qui n'auront pas été tranchées par une simple analyse technique ou par le bon sens.

S'agissant de la charte de fonctionnement du Comité de suivi Habitants, Sylvie Baste rappelle avoir distribué une trame, actuellement diffusée en version numérique, elle a reçu des retours de Madame Piergentili qui a rédigé un texte pouvant constituer une ébauche de charte. Monsieur Serror a également proposé d'ajouter certaines possibilités, pour le Comité de suivi,

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

telle que la participation de certains intervenants. Sylvie Baste propose de partir du texte amendé.

Elle estime qu'il sera difficile de travailler directement sur la charte en séance. En effet suite à la réalisation de ce type de travail dans le cadre d'autres instances, il est apparu qu'il requerrait une durée assez longue. Elle propose de dédier un temps particulier à ce travail sur la base d'amendements proposés par les participants et préalablement recueillis par l'intermédiaire de la plateforme «jeparticipe.montreuil.fr». Elle interroge l'assistance pour savoir si elle en est d'accord, étant précisé que le texte fourni par Madame Piergentili pourrait servir de base à la rédaction de ladite charte. Sylvie Baste insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas de proposer aux membres un document figé et d'ores et déjà finalisé, mais de leur proposer une base de travail amendable.

*La proposition de Sylvie Baste est approuvée.*

M. Chaize avait compris que les participants recevraient un document partiel afin de commencer à y travailler.

Sylvie Baste confirme leur avoir adressé une trame de ladite charte de manière à ne pas proposer aux membres un document trop finalisé.

M. Chaize le regrette, car cela leur aurait permis d'y réfléchir davantage.

Sylvie Baste estime que si sa consigne n'a pas été comprise, ce n'est pas grave dans la mesure où les membres pourront travailler conformément à la proposition qu'elle vient de faire, en se concentrant sur le contenu de la charte sans avoir à l'intégrer au sein d'une réunion déjà dense. Elle rappelle en outre que le travail de Madame Piergentili constitue réellement une très bonne base de travail, d'autant plus qu'il s'agit d'une proposition émanant d'une habitante. Sylvie Baste adressera ce texte clair et facile à appréhender aux autres membres.

Un membre du Comité s'enquiert de la manière d'accéder à la plateforme précitée.

Sylvie Baste précise qu'elle adressera aux membres le lien vers cette plateforme, étant précisé qu'un groupe de relecteurs de la charte y sera créé, lequel sera accessible à tout un chacun *via* un identifiant (adresse mail) et un mot de passe que chacun pourra créer s'il ne les possède pas déjà. Ce groupe sera réservé au Comité de suivi pour permettre à ses membres d'y effectuer toute proposition d'amendement qui leur semblerait opportune. Sylvie Baste précise que, parmi tous les projets disponibles sur la plateforme, figure un projet de consultation intitulé «Charte de fonctionnement du Comité de suivi Habitants». Plusieurs phases sont indiquées s'agissant du projet de budget participatif dont la phase de dépôt au cours de laquelle, en fonction des différents textes proposés, les membres seront en mesure de faire des propositions *ad hoc*. Elle ajoutera donc le texte proposé par Madame Piergentili qu'il conviendra d'amender.

Sylvie Baste propose de passer à la revue des projets déposés à date.

## **2. REVUE DES PROJETS DÉPOSÉS À CE JOUR AU BUDGET PARTICIPATIF SAISON 3 ET LES PREMIÈRES ANALYSES**

Sylvie Baste indique que le Comité se préoccupe en premier lieu des projets classés en rouge, qui, sur le plan technique, ne semblent pas éligibles à ce stade, afin de prévenir rapidement

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

les déposants et de leur permettre de corriger leurs dossiers, mais aussi afin de les éliminer de la liste s'ils ne correspondent vraiment pas au cadre fixé par le Comité. Le Comité examine ensuite les projets posant question, classés en orange. Quant aux projets classés en vert, ils sont en cours d'instruction et seront revus ultérieurement.

Julien Consalvi indique que le dépôt de dossiers est possible jusqu'au 17 janvier, et précise que, par expérience, de nombreux projets plus structurants sont généralement déposés en janvier, sans doute parce qu'ils ont donné lieu à des cycles de réflexion plus longs.

Julien Roman annonce que 87 projets ont été déposés sur la plateforme, ainsi qu'une quinzaine de projets avec le statut de « brouillon » dans l'attente de certaines retouches avant validation définitive du dépôt. Des projets assez importants dans certains quartiers n'ont notamment pas encore été déposés, étant précisé qu'une nouvelle vague de communication sera réalisée à cet égard avant les fêtes de fin d'année 2021. Il s'inquiète toutefois de la situation de certains quartiers dont le nombre de projets déposés lui semble particulièrement faible, notamment s'agissant de Solidarité-Carnot ou les quartiers Ramenas, Bas-Montreuil ou La Noue qui n'en ont proposé qu'un. Il évoque également le quartier d'Étienne Marcel qui en a proposé deux, étant précisé que quatre ont été proposés par Branly-Boissière, Signac, Ruffins, cinq à Villiers-Barbusse et à Montreux-le-Morillon, neuf au Bel Air-Grands-Pêchers, neuf à Bobillot et neuf à Jean-Moulin-Beaumonts. Enfin, 12 dossiers ont été déposés au Centre-Ville. Il évoque également un certain nombre de projets à l'échelle de la ville entière.

Julien Roman précise que le tableau présenté n'est pas complètement à jour dans la mesure où certains dépôts ont eu lieu dans le courant du week-end. C'est la raison pour laquelle il n'en compte que 79, et non 87 comme précédemment indiqué.

M. Proust rappelle que, le lendemain aura lieu une réunion du Conseil de quartier au Centre-Ville au cours de laquelle certains nouveaux projets seront étudiés.

Julien Roman invite en effet les membres du Comité à mobiliser les conseils des quartiers ayant peu déposé. Il sera fait de même à l'échelle de la Ville. Il s'étonne en effet de cette faiblesse de dépôts dans la mesure où, généralement, un tiers des projets sont proposés par les associations. Néanmoins, il n'exclut pas qu'un certain nombre d'entre eux ne soient déposés ultérieurement.

Mme Levassor indique que des réunions se sont tenues dans le quartier des Ramenas, et que trois dossiers au moins sont en cours de préparation.

Sylvie Baste informe le Comité que les thématiques les plus représentées parmi les projets concernent l'espace public, l'environnement et les espaces verts. Elle signale également l'émergence de projets Égalité femme/homme, thématique qui n'était pas identifiée comme telle jusqu'à présent.

Julien Roman souligne également l'existence de projets autour de la circulation, ces projets ainsi que ceux concernant le droit des femmes étant difficiles à faire entrer dans le cadre du budget participatif.

Sylvie Baste précise que lorsque les membres du Comité seront déposants et que lesdits projets seront présentés en Comité de suivi, ils ne pourront pas s'exprimer à leur sujet afin d'éviter les conflits d'intérêts. Ceci fera probablement l'objet d'un article de la charte.

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

Julien Consalvi confirme que la charte pourra réfléchir à la question des conflits d'intérêts potentiels qui pourraient intervenir au sein de ce Comité de suivi.

M. Proust en conclut donc que si le Conseil de la vie associative dépose un projet, il ne sera pas habilité à en parler aux membres du Comité de suivi.

Sylvie Baste lui confirme que les membres du Conseil de la vie associative ne seront pas autorisés à s'exprimer et à donner un avis sur ledit projet. Il a néanmoins été évoqué l'idée de convier à l'Instance certains porteurs de projets qui seraient en mesure de les détailler, auquel cas le Comité de suivi sera ensuite en mesure d'expliquer le projet concerné. Puisqu'il ne s'agit pas d'une présentation publique, celle-ci n'entrera pas en concurrence avec le vote des habitants.

Julien Consalvi rappelle que la Loi indique bien que, dans le cadre d'instances représentatives, les membres concernés doivent s'abstenir.

Emmanuellele Roggeri présente tout d'abord une proposition de piste cyclable sur la rue de Lagny dans le quartier du Bas-Montreuil.

"5-97"	Piste cyclable Est-Ouest sur la Rue de Lagny	Sylvain Laporte	Rue de Lagny, Montreuil, France	Bas Montreuil - République	Créer une piste cyclable est-ouest le long du trottoir nord (Montreuil) de la Rue de Lagny. Sa section entre les rues Robespierre à l'est et Armand Carrel à l'ouest reste un point noir dans lequel les cyclistes subissent la pression des usagers motorisés	Il s'agit d'une départementale. Par ailleurs, le budget de 180 000 ne serait pas suffisant	SAMD Simon Burkovic	Antenne République	ER	
--------	--	-----------------	---------------------------------	----------------------------	--	--	---------------------	--------------------	----	--

Emmanuellele Roggeri précise que, suite à l'analyse technique, ce projet a été refusé, car il se situe sur une route départementale. Le budget proposé de 180000 euros ne serait pas suffisant, d'autant plus qu'un tel projet relève du Département, et non de la Commune.

Julien Roman précise qu'il ne s'agit pas forcément d'un avis définitif

Dans la mesure où cette proposition de piste cyclable répond à un besoin, Monsieur Serror s'interroge sur un potentiel déplacement de celle-ci sur une rue parallèle du côté de Montreuil. Cela permettrait de s'extraire de la problématique départementale.

Un membre du Comité estime qu'il appartient aux porteurs de projets d'identifier ce type de problématiques.

Emmanuellele Roggeri confirme que ceci pourrait figurer dans la charte du Comité de suivi. Il s'agit en effet de définir les limites du Comité de suivi et de voir s'il est là pour induire une éventuelle modification des projets et s'il lui revient de prendre contact avec le porteur de projet. À ce stade, elle n'est pas en mesure de répondre à cette dernière interpellation.

Julien Consalvi précise que les sujets afférents aux pistes cyclables se concentrent rarement sur une seule portion de rue, et s'inscrivent généralement au cœur d'un plan de mobilité beaucoup plus global et souvent cofinancé par le Département, la Ville et/ou le Territoire. En outre, ne réaliser qu'un tronçon de piste cyclable ne serait pas forcément cohérent avec le schéma global, d'autant plus que, dans le cas présent, cela excéderait largement l'enveloppe financière prévue. En conséquence, Julien Consalvi propose de signifier au porteur de projet que son projet est surdimensionné.

Emmanuellele Roggeri rappelle les projets introductifs de Sylvie Baste consistant à dire que le rôle du Comité de suivi est bien d'inviter le porteur de projet à réorienter son projet de

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

manière à éviter les frustrations liées à un éventuel refus et ce, dès lors qu'il aura été établi que ledit projet se situe hors critères.

Julien Roman explique que le deuxième projet concernant le démantèlement et la reconstruction du foyer ADEF (Association Départementale d'Études et de Formation) du quartier Bel Air-Grands-Pêcheurs ne dépend pas non plus de la compétence de la Ville. En effet, le foncier afférent et la gestion de l'organisme relèvent de l'ADEF. En outre, cette démolition/reconstruction excéderait également largement l'enveloppe de 180000 euros.

3	"5-44" foyer ADEF	cathédrale	141 Rue Lenain de Tillemont, 93100 Montreuil, France	Bel Air - Grands Pêcheurs - Ernest Renan	Démantèlement et reconstruction du foyer Adef aux nouvelles normes pour des conditions de vie dignes, un quartier propre et sécurisé.	Foncier et gestion du foyer privés (ADEF).	Intégration - M. Latrèche	Antenne (Marcel Cachin	JR	
---	-------------------	------------	--	--	---	--	---------------------------	------------------------	----	--

M. Chaize pensait que ce foyer avait été rénové récemment.

Julien Consalvi précise qu'une rénovation partielle dudit foyer est prévue, notamment s'agissant de la partie Restauration, et que l'état de ce foyer nécessiterait en effet de nouveaux investissements. Il confirme que ce type de projet ne relève pas des compétences de la Ville, mais de celle du bailleur qu'est l'ADEF qui doit gérer son parc locatif.

Pour avoir connu des cas similaires dans le cadre des projets du Centre-Ville, M. Proust a le sentiment que le budget participatif est utilisé pour signaler des projets intéressants pour la Ville, mais hors critères dudit budget participatif. Il s'interroge quant à la pertinence de prendre ces projets en compte dans un autre cadre.

Julien Consalvi opère le même constat. Il se pose la même question et interroge le Comité de suivi à cet égard, car il lui semble important de savoir que faire des vœux émis dans le cadre du budget participatif qui n'en relèvent pas. C'est important non seulement vis-à-vis de l'habitant qui l'a formulé, mais également au regard de la manière de porter les projets.

Annie Piergentili estime que la Ville est informée des problèmes soulevés par ces projets. Certaines rénovations sont prévues dans les années à venir. Il n'en demeure pas moins que les habitants sont impatients.

M. Cornu propose d'informer la personne à l'origine de ce projet que certains foyers font déjà l'objet d'opérations de desserrement, et que chaque foyer sera rénové de manière individuelle selon un calendrier établi dont la Ville n'est pas maîtresse. Il est néanmoins important de faire remonter ces informations.

Un membre du Comité suggère, au sein de la charte, d'ouvrir à la réorientation par le Comité de suivi, des porteurs de projets vers les instances compétentes. Ce type de réponse pourrait être proposé sur la charte.

S'il partage cette proposition, M. Perrot attire néanmoins l'attention du Comité sur la charge de travail que cela pourrait induire pour les services qui devront adresser des réponses officielles et pertinentes.

M. Proust estime possible de structurer les réponses. L'insuffisance du budget en constitue une première, la sortie des compétences de la Ville en est une seconde. Il propose ensuite de renvoyer le porteur de projet vers un élu ou autre. Selon lui, il conviendra surtout de ne pas perdre trop de temps avec les dossiers non éligibles qui n'entrent pas dans le cadre des fonctions du Comité de suivi.

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

Dans la mesure où cette pratique existe dans d'autres communes, Julien Roman propose d'inviter les porteurs de projets non éligibles à les retravailler dans le sens des politiques communales, étant précisé que c'est ce qui a été opéré sur la plupart des projets signalés en rouge dans le tableau.

Julien Roman poursuit avec le projet 5-46 concernant le fleurissement du jardin de l'EPHAD, rue Cottbus, situé derrière l'église du quartier Bel Air.

*5-46*	Fleurissement du jardin de l'EPHAD rue de Cottbus	Projet déposé au format papier	Rue de Cottbus, 93100 Montreuil, France	Bel Air - Grands Pêcheurs - Ernest Renan	Fleurissement du jardin de l'EPHAD, en partie avec les résidents.	Foncier privé de l'EPHAD ? A vérifier.	SJNV - C. Recorbet	Antenne Marcel Cachin	JR	
--------	---	--------------------------------	---	--	---	--	--------------------	-----------------------	----	--

Afin de pouvoir intervenir, il doit vérifier si le foncier de l'endroit où le fleurissement est demandé n'appartient pas à l'EPHAD. Néanmoins, en termes de fleurissement, d'autres actions pourraient être menées dans ce secteur sur le foncier de l'EHPAD que l'établissement doit être en mesure d'entretenir. Julien Roman précise que la colonne « Superviseur » indique le service auquel le projet est attribué, le sigle SJNV signifiant « Service Jardin (0 h 45 min 39 s) », tandis que le sigle SAMD signifie « Service Aménagement et Mobilité Durable ».

Julien Roman poursuit avec le projet 5-77 concernant la thématique égalité femme/homme et l'apprentissage de la langue française.

*5-77*	Egalité femmes-hommes et apprentissage de la langue française	Projet déposé au format papier	8 Rue Henri Schmitt, 93100 Montreuil, France	Bel Air - Grands Pêcheurs - Ernest Renan	Atelier littérature, échange culturel, échanges de plats et apprentissage de la lecture pour les femmes dans la salle Mathilde Schyns. Avoir davantage de traducteurs.	Demander à l'auteur de préciser le projet et son fonctionnement. Renvoyer vers le SMRVA pour associations de traduction.	Intégration - L. Benouis		JR	
--------	---	--------------------------------	--	--	--	--	--------------------------	--	----	--

Julien Roman indique que ce projet consiste à créer un atelier littérature, échange culturel, échanges de plats et apprentissage de la lecture pour les femmes dans la salle Mathilde Schyns (quartier Bel Air). S'agissant de ce projet se pose un problème de gestion. En effet, dans le projet tel que déposé, il n'est pas précisé qui serait en charge de l'animation desdits ateliers. Le porteur de projet est donc invité à se rapprocher des associations qui pourraient proposer ce type de prestations. Le prêt de la salle, quant à lui, ne devrait pas poser de problème particulier puisque l'OPHM (Office Public d'Habitation Montreuillois) en met déjà à disposition des associations. Il convient néanmoins que ces ateliers se déroulent dans une structure « cadrée », c'est-à-dire, la plupart du temps, associative, avec la garantie d'un portage de la réalisation des animations prévue dans la durée.

M. Marion s'enquiert de ce qui est précisément attendu derrière ce projet.

Julien Roman précise qu'il s'agit principalement de créer du lien social et que le porteur de projet est en demande de moyens de fonctionnement.

M. Marion en conclut qu'il s'agit d'une association requérant une subvention.

Julien Roman lui répond par la négative, étant précisé que cette demande n'émane pas d'une association, mais d'un particulier.

M. Marion précise que si cette demande émanait d'une association, elle serait hors critères, car elle ne relèverait pas du Comité de suivi du Budget Participatif, mais d'une subvention allouée à la Maison des associations.

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

M. Cornu considère qu'il s'agit en réalité d'une demande de personnel supplémentaire au niveau de Centre social.

M. Chaize estime quant à lui qu'il s'agit d'un habitant souhaitant des fonds pour monter une association.

Julien Roman précise qu'il s'agit surtout de faire état d'un manque de traducteurs.

Pour M. Marion, cela ne change rien au fait qu'il s'agit en réalité d'une demande de subvention qui ne relève pas du financement participatif.

Julien Consalvi explique que, pour ce projet, qu'il s'agisse de fonctionnement ou de gestion du personnel, l'investissement n'avait pas été identifié. En conséquence, tant que la part d'investissement demandée n'aura pas été identifiée, cette demande sera considérée comme non suffisamment explicite.

M. Chaize estime que cette demande doit être réorientée vers la Maison des associations qui, en outre, propose déjà ce type de services avec succès.

Julien Roman poursuit avec la présentation du projet 5-83.

5-33*	Park dans mon Parc Des Beaumonts	Vero	Rue Paul Doumer, 93100 Montreuil, France	Bel Air - Grands Pêcheurs - Ernest	Réorganiser le parking du parc des Beaumonts (par peinture au sol, accroche-vélos, gain de places de parking, recharge véhicules électriques, places handicap, sécurisation).	Gestion du parc Est Ensemble (vérifier si ce parking fait partie de la gestion d'Est Ensemble).	SAMD - S. Couvillers	JR	
-------	----------------------------------	------	--	------------------------------------	---	---	----------------------	----	--

Il précise que ce projet concernant le réaménagement d'un parking avait déjà été déposé lors du budget participatif Saison 2. Ce projet consiste à réorganiser le parking du parc des Beaumonts (par peinture au sol, accroche-vélos, gain de places de parking, recharge véhicules électriques, places handicap, sécurisation). Julien Roman rappelle que la gestion de ce parking incombe à Est Ensemble. Il conviendra donc de s'assurer que le parking se situe sur du foncier appartenant à la Ville, ce qui semble être le cas, étant précisé que ce projet est considéré comme loin d'être irréalisable.

M. Marion craint que le budget de 180000 euros ne soit vite dépassé, dès lors que les bornes électriques auront été installées.

Julien Roman indique ne pas trop voir ce qui pourrait être amélioré au sein de ce parking en dehors de l'installation des bornes de recharge électrique.

Selon M. Marion, il conviendrait également de détruire les piliers en béton qui obèrent de nombreuses places.

M. Cornu indique que le porteur de projet a annexé à sa demande un certain nombre de schémas explicatifs.

Julien Roman précise que la problématique principale de ce parking est liée à des nuisances engendrées par des occupations illégales de l'espace, d'où la présente demande d'aménagement.

M. Chaize ne voit pas où trouver des places supplémentaires dans ce parking.

M. Marion insiste sur la possibilité de détruire les piliers de béton situés au milieu.



M. Serror souhaite savoir si, dans le retour qui sera adressé au porteur de projet, il serait possible de procéder à un recalibrage financier du projet.

Julien Roman en convient.

M. Meyer considère que le réaménagement d'un parking est un projet manquant considérablement d'ambition au regard d'un budget participatif. Selon lui, il en va de même pour les projets concernant les réfections de trottoirs ou d'installation de ralentisseurs. Il estime en effet que lesdits projets concernent le budget quotidien des services de voirie ou de circulation, et non le budget participatif.

M. Cornu estime nécessaire de regarder ces projets plus en détail, notamment au regard de la situation particulière du parking des Beaumonts régulièrement squatté.

M. Meyer regrette que ceci n'apparaisse pas clairement dans le libellé du projet.

Emmanuelle Roggeri propose de passer au projet 5-13 consistant à sécuriser le carrefour Marceau/Lebour à proximité du groupe scolaire.

"5-13"	Sécuriser le carrefour Marceau/Lebour à proximité du groupe scolaire	GLG	Rue Marceau, 93100 Montreuil, France	Bobillot	Afin d'améliorer la visibilité entre les piétons et les voitures, et mieux sécuriser les abords directs de l'école. Améliorer la sécurité du carrefour entre les rues Marceau et Lebour, très emprunté par les enfants et leurs parents. L'aménagement actuel empêche une bonne visibilité des automobilistes arrivant depuis la rue Lebour, et donc la sécurité des piétons.	Potelets posés. Travaux réalisés pour empêcher le stationnement. Demande faite au déposant de formaliser son projet parce que la rédaction ne permet pas de comprendre sa demande.	SAMD – Sébastien Couvillers	Antenne République	ER	
--------	--	-----	--------------------------------------	----------	---	--	-----------------------------	--------------------	----	--

Elle précise avoir tout d'abord pensé que cette intervention était motivée par un problème de stationnements illicites sur les trottoirs, les services techniques lui ayant alors précisé que des travaux avaient été réalisés de nature à empêcher ce stationnement. Le porteur de projet en a été averti par mail. Il a également été invité à reformuler les termes de son projet qui ne semblent pas très clairs. C'est la raison pour laquelle le projet figure en orange.

Pour assister régulièrement au Conseil d'école de l'école Marceau, M. Chaize est en mesure d'apporter des éclaircissements. Il ignore si l'entreprise a mal travaillé ou si la Municipalité a omis de lui transmettre certaines informations, toujours est-il qu'au carrefour de la rue Lebour et de la rue Diderot, il manque un élément de voirie propre à différencier la rue du trottoir. Il mentionne également une absence de piétements pour personnes aveugles rue Diderot. En conséquence, il estime là encore que le projet afférent ne concerne pas le budget participatif, mais plutôt la Ville qui se doit d'assurer la sécurité des écoliers.

Julien Consalvi rappelle qu'il est déjà 20 heures, et invite les membres du Comité à limiter un peu leur temps de parole, car il reste 41 dossiers à examiner.

Emmanuelle Roggeri présente le projet 5.14, étant précisé que de nombreux projets concernent la circulation à Montreuil.

"5-14"	Un nouveau plan de circulation pour le quartier Bobillot	GLG	Rue Michelet, 93100 Montreuil, France	Bobillot	Couper l'itinéraire de report des automobiles vers l'axe Raspail-Michelet afin d'apaiser le quartier et sécuriser les cheminements. L'inversion du sens de circulation entre les rues Gambetta et Edouard Vaillant par exemple, permettrait de couper cet itinéraire tout en maintenant possible la desserte locale. Apaiser le quartier avec une évolution du plan de circulation des rues Michelet et Raspail	Un nouveau plan de circulation apaisé est prévu sur l'ensemble du territoire. Une concertation est prévue pour associer les habitants.	SAMD – Simon Burkovic	Antenne République	ER	
--------	--	-----	---------------------------------------	----------	---	--	-----------------------	--------------------	----	--

Elle ajoute qu'un nouveau plan de circulation apaisé est en préparation par quartier. Tous les projets portant sur des propositions de reports d'itinéraires, dont la proposition 5-14, seront donc considérés comme faisant partie de la réflexion conduite sur ce plan.

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

S'agissant du projet 5-19 « Fleurir la rue Marceau », Emmanuelle Roggeri rappelle que le règlement définissait bien le fait que ce type de plantation serait hors critère.

"5-19"	Fleurir la rue Marceau	Tallula	Rue Marceau, 93100 Montreuil, France	Bobillot	Egayons notre rue en y mettant sur les trottoirs, des gros pots de plantes absorbant les carbonnes telles des plantes araignées ou, éloignant les moustiques ou autres... Ces gros pots devront être colorés et installés en lieu et place de nos rachitiques arbres implantés devant l'école Marceau par exemple	19 arbres plantés fin novembre 2021. Plantations hors sol : HC	SNJV Caroline Recorbet	Antenne République	ER	
--------	------------------------	---------	--------------------------------------	----------	---	--	------------------------------	-----------------------	----	--

S'agissant de la mise à sens unique de la rue des Meuniers, Emmanuelle Roggeri précise que si le projet a été coloré en orange, c'est au regard de la longueur de la rue qui pourrait porter le projet hors critères pour des raisons de coûts. Il reste néanmoins envisageable à ce jour.

"5-31"	Mettre en sens unique rue des meuniers	SISSI	54 Rue des Meuniers, 93100 Montreuil, France	Bobillot	Mettre en sens unique la rue des Meuniers trop étroite pour passer à double sens, créant des tensions.	Vincennes est d'accord pour réaménager cette rue. Rue très longue : risque d'être HC à cause	SAMD – Nicolas Mallier	Antenne République	ER	
--------	--	-------	--	----------	--	--	------------------------	-----------------------	----	--

M. Marion s'étonne de constater que le passage d'une rue à sens unique soit si coûteux alors qu'à son sens, il suffit de placer un panneau indiquant un sens interdit

Emmanuelle Roggeri, qui ne fait pas partie des services techniques, confirme que telle est la réponse qui lui a été apportée. Elle précise l'avoir elle-même découvert récemment, et insiste sur le fait que ladite proposition figure en orange sur le tableau, ce qui signifie bien qu'elle n'a pas été définitivement rejetée et que l'instruction du projet permettra de définir plus précisément le montant du budget requis.

Emmanuelle Roggeri passe ensuite au projet de rénovation du Champ de Poires.

"5-8"	Rénovation du Champ de poires	MB	Av. du Président Salvador Allende, 93100 Montreuil, France	Branly - Boissière	Rénovation du Champ de poires avec un terrain de foot en synthétique, plus jeux pour les enfants exemple balançoire, toboggans, ect...	Projet de création d'un groupe scolaire éventuellement prévu en partie sur cet espace. COPIL : à discuter	Bâtiments : Corinne de Filippis	Antenne Service éducation G. Couty	ER	
-------	-------------------------------	----	--	--------------------	--	---	---------------------------------	---	----	--

Elle précise que la rénovation concernée par cette proposition vise à la création d'un terrain de football en synthétique et de jeux pour les enfants, les services ayant fait part de l'éventuelle création d'un groupe scolaire (maternelle et élémentaire) en partie sur cet espace. C'est la raison pour laquelle il ne sera pas donné suite à cette proposition étant précisé que la Municipalité est en attente d'une réponse de la Direction des bâtiments à cet égard, et que des études sont en cours.

M. Marion s'étonne de la prévision de ce type de projet à cet endroit, et regrette de l'apprendre à l'occasion de ce Comité, sans même que le Conseil de quartier afférent n'en ait été préalablement informé.

Emmanuelle Roggeri précise l'avoir elle-même découvert récemment.

Elle évoque ensuite un projet d'installation de bornes électriques escamotables.

"5-12"	Borne électrique escamotable	Aymen	Rue Henri Martin, 93100 Montreuil, France	Branly - Boissière	Sécurisation de l'accès à l'école et à la crèche rue Henri Martin par la mise en place de borne électrique escamotable en lieu et place des bornes métalliques qui sont constamment retiré pour stationner sur le trottoir ou circuler sur cette rue censé être piétonne. Le bruit de ces bornes métallique jeté au sol est extrêmement gênant au quotidien. De plus des bornes électriques sont déjà présentes sur les ilots au alentours (Ilot C).	Cette rue doit rester une voie-pompier interdite à la circulation. Les travaux Sankara achevés, elle est à nouveau une voie pompier.	SAMD – S. Couvillers	Antenne J.Verne	ER	
--------	------------------------------	-------	---	--------------------	--	--	----------------------	--------------------	----	--

Elle rappelle que les bornes électriques n'avaient été supprimées que de manière provisoire.

Emmanuelle Roggeri présente ensuite un projet de création d'un skatepark.

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

"5-16"	Creation d'un skatepark	Gilles Camous	1 Rue Emile Beauflis, 93100 Montreuil, France	Branly - Boissière	Mise en place d'un vrai skatepark - avec bowl - pour les jeunes (et les moins jeunes) voulant faire du skate.	Dans le projet « chemin de la Glisse », un Skatepark est prévu à 500 m (inscrit au PPI environ 600 000 €) aux Grands Pêcheurs	Sport Philippe Malfant	Antenne J.Verne Direction Jeunesse Education populaire A. Guerroud J	ER	
--------	-------------------------	---------------	---	--------------------	---	---	------------------------	--	----	--

À cet égard, elle précise qu'un « Chemins de la glisse » est d'ores et déjà prévu sur l'ensemble du Territoire, plusieurs endroits étant destinés à accueillir des skateparks, dont un à 300 mètres du lieu préconisé dans la proposition concernée, lequel est inscrit au PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement). C'est la raison pour laquelle il ne sera pas donné suite au projet 5-16.

M. Cornu souhaite se voir préciser que le projet de skatepark est bien prévu aux Grands Pêcheurs.

Emmanuellele Roggeri le lui confirme.

Julien Consalvi précise que ce projet est assez ancien et que l'investissement s'échelonne sur toute la durée de la mandature. D'après ses souvenirs, le skatepark se situera autour du terrain Arthur H, derrière les terrains de foot.

M. Cornu s'enquiert d'un éventuel accès à ce PPI.

Julien Consalvi lui confirme que les PPI sont librement accessibles, étant toutefois précisé qu'il ignore si ces données sont disponibles sur le site de la Mairie.

M. Marion émet des doutes quant à l'achèvement du PPI.

Julien Consalvi indique qu'il a d'ores et déjà été voté. Nonobstant, un nouveau budget est voté chaque année.

Emmanuellele Roggeri rappelle que, dans ce cadre, le PPI est systématiquement relevé à la marge.

M. Marion indique n'avoir jamais entendu parler de « Chemins de la glisse ».

M. Chaize souhaite savoir si le A1 (1 h 2 min 46 s) se situe au niveau de l'ancienne autoroute.

M. Marion lui confirme que, lorsque le tramway passera par-là, le skatepark se situera à 500 mètres de lui.

Emmanuellele Roggeri poursuit avec le projet 5-17.

"5-17"	Sécurisation des abords de la sortie de Mozinor et de l'école fidélis	Me	19 Rue Saint-Denis, 93100 Montreuil, France	Branly - Boissière	Améliorer la sécurité et la fluidité du bus 102 à l'intersection de St-Denis et Branly. La zone est très encombrée aux heures de sortie de l'école Fidélis.	S'agissant d'un dysfonctionnement ponctuel au moment de la dépose des enfants la solution repose sur le comportement des automobilistes. Réfléchir peut-être à un petit aménagement	SAMD : Simon Burkovicx	Antenne J.Verne Direction Education G. Cauty	ER	
--------	---	----	---	--------------------	---	---	------------------------	--	----	--

Si les problèmes de sécurisation autour de la sortie de Mozinor et de l'école Fidélis sont évidents, elle indique qu'ils restent difficiles à régler par des aménagements dans la mesure où les difficultés sont occasionnées par la sortie des enfants. Si ce projet figure en orange sur

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

le tableau, c'est précisément parce que le dysfonctionnement observé repose sur un problème de comportements.

M. Chaize propose de demander aux parents de ne plus se rendre à l'école en voiture.

Emmanuelle Roggeri poursuit avec le projet 5-90 concernant une maison de quartier.

"5-90"	Maison de quartier branly	Projet déposé au format papier	Rue Edouard Branly, 93100 Montreuil, France	Branly - Boissière	Construction dans un quartier d'une maison de quartier comme dans les autres quartiers de Montreuil	Hors budget. On attend l'arbitrage PPI pour voir si le projet est inscrit dans la programmation des constructions	Bâtiments - Corinne de Filippis	Antenne J.Verne Direction Citoyenneté Fabrice Tarrit	ER	
--------	---------------------------	--------------------------------	---	--------------------	---	---	---------------------------------	--	----	--

À cet égard, elle indique que ce projet, déjà connu, est considéré comme hors budget, le Comité restant dans l'attente de l'arbitrage du Plan Pluriannuel d'Investissement pour voir s'il s'inscrira dans le cadre de la programmation des constructions à venir.

Concernant le projet de voie de bus sur l'avenue du Président Wilson, elle cède la parole à Julien Roman.

"5-10"	voie de bus sur l'avenue du président wilson	Ya	80 Av. du Président Wilson, 93100 Montreuil, France	Centre ville	Afin de rendre l'avenue du président Wilson moins bruyante, moins polluée, plus vivante, réserver une des deux voies aux bus, ce qui permettra de faciliter les trajets de bus, sur le même principe que le boulevard Rouget de Lisle. Cela permettra également de désengorger l'avenue ainsi que l'avenue Gabriel Péri souvent bouchée.	Départementale. Nécessite de modifier le plan de circulation voire trajet des bus.	SAMD - S. Burkovic		JR	
--------	--	----	---	--------------	--	--	--------------------	--	----	--

Julien Roman précise que le projet de bus sur l'avenue du Président Wilson dépend du Département et serait de nature à perturber le trajet des bus. C'est la raison pour laquelle le projet figure en orange sur le tableau.

M. Chaize indique que, dans le cas où le projet verrait le jour, cette rue deviendrait nécessairement à sens unique.

Julien Roman le lui confirme. Si le projet n'est pas irréalisable, il requiert donc l'avis du Département.

M. Marion rappelle que, précédemment, s'agissant des pistes cyclables, le projet avait été porté en rouge au motif qu'il s'agissait d'un projet départemental. Il ne comprend pas pourquoi la situation est différente ici.

Julien Roman indique qu'un projet n'est pas forcément rouge dès lors qu'il dépend du Département. Il est en effet possible de demander aux bailleurs d'établir des conventions.

M. Chaize précise que deux départements sont concernés par le présent projet (93 et 94).

M. Marion ajoute que ce projet sonnerait le glas du plan de circulation actuel.

Julien Roman en convient, puis passe au dossier 5-20.

"5-20"	Plantation d'arbres avenue du Président Wilson	Arryflex	25 Av. du Président Wilson, 93100 Montreuil, France	Centre ville	Plantation d'arbres sur l'avenue du Président Wilson, entre la rue du Capitaine Dreyfus et la rue Girardot. L'avenue du président Wilson est arborée dans toute sa continuité, sauf sur le tronçon entre la rue du Capitaine Dreyfus et la rue Girardot. Le projet consiste à planter des arbres sur ce tronçon d'une centaine de mètres, à l'identique de ce qui est fait autour.	Départementale.	SJNV - C. Recorbet		JR	
--------	--	----------	---	--------------	--	-----------------	--------------------	--	----	--

Il précise qu'il s'agit là de planter des arbres tout au long de l'avenue Wilson entre la rue du Capitaine Dreyfus et la rue Girardot, étant précisé que se pose le même problème que précédemment, à savoir le fait que ce projet concerne une voie départementale.

Un membre du Comité estime que se pose sans doute aussi une problématique de visibilité.

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

M. Chaize précise l'existence d'une distance de 100 mètres environ entre les deux rues concernées, et le fait que des arbres sont d'ores et déjà plantés côté Immeubles.

Julien Roman rappelle que, pour le moment, sur le plan technique, les projets n'ont été que survolés, l'enjeu principal ayant consisté à identifier les services pilotes et les services associés afin de les répartir entre eux, ainsi qu'à définir les problèmes principaux posés par certains d'entre eux. Il précise que différents comités techniques se tiendront jusqu'en avril 2022, date de clôture des inscriptions. Entre-temps, la plupart des projets concernés auront été affinés et précisés en lien avec leurs porteurs.

Dans la mesure où il doit rencontrer le lendemain les porteurs des deux derniers projets cités, M. Proust propose donc de leur demander un certain nombre de précisions. En effet, lui-même peine à cerner leurs demandes.

Julien Roman poursuit avec la présentation du projet 5-34.

"5-34"	Apaiser et sécuriser la rue de Stalingrad	Stanislas	21 Rue de Stalingrad, 93100 Montreuil, France	Centre ville	La rue de Stalingrad au niveau de la Cité de l'Espoir est une ligne droite, censée être déjà limitée à 30 km/h. L'esplanade/entrée de la Cité de l'Espoir, est un lieu de jeux d'enfants et de passage car situé dans la continuité piétonne de la Cité. Pourtant, rien n'est fait pour limiter la vitesse des camions (poids lourds) à cet endroit : pas de dos d'âne, pas de passage piéton. Faire de la rue de Stalingrad un axe sécurisé aussi pour les vélos et les circulations douces : la rue est en double-sens tout en étant trop étroite pour le passage de deux camions (ce qui occasionne régulièrement des moments avec un trafic coincé). Celle-ci est un axe structurant mais n'a pas la dimension pour être un axe de transit à double-sens de poids lourds.	SAMD – S. Burkovic	JR	
--------	---	-----------	---	--------------	---	--------------------	----	--

À cet égard, il précise que ce projet s'inscrit dans une volonté de pacification et d'apaisement de la rue Stalingrad au niveau de la cité de l'Espoir avec la création d'un dos d'âne. Néanmoins, il regrette que le projet ne soit pas suffisamment clair et n'indique pas précisément le détail des investissements. Il conviendra donc de demander des précisions au porteur de projet, d'autant plus que ce projet pourrait porter atteinte au sens de circulation. Toutefois, passer une rue à sens unique ne représenterait sans doute pas un investissement trop conséquent.

M. Chaize lui rappelle qu'il a précédemment prétendu le contraire s'agissant de la rue des Meuniers pourtant plus courte que la rue Stalingrad.

Julien Roman précise que, pour lors, les instructions afférentes se déroulent entre les secteurs d'Emmanuelle Roggeri et les siens.

Julien Roman poursuit avec le projet 5-58.

"5-58"	Installation de toilettes sèches square Patriarche	Proust	Square Patriarche, Rue Pierre de Montreuil, 93100 Montreuil, France	Centre ville	Les toilettes sèches à lombricompostage sont économiques, faciles d'installation, d'utilisation et d'entretien. Il y a un vrai besoin de toilettes dans le square Patriarche. Les coûts d'installation et de fonctionnement sont extrêmement réduits. Elles ne nécessitent pas de travaux d'adduction d'eau ou de raccordement au tout à l'égout, pas d'ajout de sciure, de paille ou de matière carbonée. Elles sont équipées d'un système qui trie les matières solides et liquides. Les matières solides sont dirigées mécaniquement (pas d'installation électrique) vers la partie arrière du bâtiment où elles sont transformées en terreau grâce à l'action des vers de terre. Expérience proche : la ville de Grenoble a fait installer ce type de toilettes en centre-ville, dans le cadre de leur budget participatif Coût d'installation : environ 60.000 euros	Questions d'hygiène et de fonctionnement à envisager.	Propreté – R. Piquot	JR	
--------	--	--------	---	--------------	---	---	----------------------	----	--

M. Proust précise avoir déposé ce projet parce que, lors de la première réunion, la personne de la Maison des femmes avait annoncé vouloir déposer un projet similaire.

Julien Roman confirme que deux projets de toilettes ont cours actuellement. Un projet Ville concernant des toilettes « normales » et ce projet quartier sensiblement différent puisqu'il se situe au cœur du square des Patriarches où les gens utilisent énormément les sanitaires de la

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

bibliothèque. Ce projet d'installation de toilettes sèches permettrait de limiter les dépenses d'eau et les dépenses d'entretien, et de contourner les problèmes afférents.

M. Proust explique que ces toilettes posent tout de même un problème d'entretien, et rappelle que la Maison des femmes avait un projet similaire pour lequel elle était accompagnée d'une association propre à prendre cet entretien en charge. Il imaginait donc que son projet et le leur auraient pu être associés. Il a donc contacté Roselyne Rollier à plusieurs reprises, mais sans succès.

M. Chaize propose de lui en parler puisqu'elle siège au Conseil de la vie associative.

D'après la notice, M. Marion conclut que ce type de toilettes ne nécessite aucun entretien puisque ce sont les vers qui éliminent les matières solides.

M. Chaize s'enquiert du devenir des matières liquides.

Julien Roman confirme que les toilettes sèches nécessitent tout de même un minimum d'entretien, ne serait-ce que pour l'hygiène du local. C'est notamment la raison pour laquelle le projet a été placé en orange. Il requiert en effet d'être retravaillé pour en définir le mode d'entretien.

Le projet 60 concerne les îlots de fraîcheur situés sur la place Aimé Césaire.

"5-60"	Installer des îlots de fraîcheur place Aimé Césaire	Proust	Place Aimé Césaire, 93100 Montreuil, France	Centre ville	Créer des zones ombragées place Aimé Césaire en installant des canopées végétales, plantes grimpantes sur des structures en corolle. Les "canopées" sont des grands pots de fleur plantés de plantes grimpantes, qui vont pousser sur une armature (en bois ou en métal) en forme de large ombrelle, et qui vont en développant leur feuillage créer une zone d'ombre circulaire. Il est possible de mettre quatre ou cinq "canopées" sur l'ensemble de la place.	Arrivée d'eau problématique sur la dalle.	SAMD – J. Hannover	SJNV – C. Recorbet	JR	
--------	---	--------	---	--------------	---	---	--------------------	--------------------	----	--

Julien Roman rappelle qu'un projet d'espace de glisse avait été voté sur cette place, lequel a été mis en *stand-by* depuis. Il s'agit ici d'acheminer de l'eau sur la place. Or la place concernée est construite sur une dalle qui pose des problématiques de branchement d'eau relativement onéreuses à résoudre.

Mme Levassor rappelle que ce type d'équipements existe déjà sur la place Jean Jaurès.

Julien Roman le lui confirme étant tout de même précisé que l'installation de la place Jean Jaurès est moins importante en termes de volume, et qu'elle est déjà relativement coûteuse.

M. Chaize reconnaît être assez sceptique quant à cette réponse, car il lui semble relativement simple de faire arriver de l'eau.

M. Marion insiste sur le fait que les travaux afférents nécessiteraient surtout la casse de la dalle, et que ce sont ces travaux-là qui seraient particulièrement coûteux.

Julien Roman poursuit l'examen des projets avec la piétonnisation de la partie basse de la rue Clotilde Gaillard.

"5-92"	Projet de piétonnisation de la partie basse de la rue Clotilde Gaillard	Geneviève Pédarré	9 Rue Clotilde Gaillard, 93100 Montreuil, France	Centre ville	Cette portion de rue est en sens unique et n'offre aucune utilité pour la circulation sauf pour les riverains ayant un garage. En devenant piétonne elle offrirait un peu de calme et de sécurité pour les habitants du quartier en particulier pour les enfants jeunes. Une végétalisation permettrait également de contribuer à lutter contre le réchauffement climatique. Un espace de convivialité une bibliothèque existe déjà. Repas de quartier pourrait être envisagés, ainsi qu'un compost. Recherche de solutions pour lutter contre les dépôts de matériaux et ordures en bas de la rue	Suppression de stationnement. Démarche Quartiers apaisés.	SAMD – E. Ratcliffe	SJNV – C. Recorbet	JR	
--------	---	-------------------	--	--------------	--	---	---------------------	--------------------	----	--

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

Il précise que ce projet, qui ne concerne qu'un tronçon de rue assez restreint (50 à 80 mètres entre la rue Stalingrad et la rue Molière), pose néanmoins la question de la suppression d'un certain nombre de places de stationnement. En outre, ce projet impacterait la démarche « Quartier apaisé » puisqu'il reviendrait à fermer une rue à la circulation. Il conviendra donc d'examiner la manière dont ce projet pourrait se combiner au reste.

M. Marion propose l'instauration d'une zone de circulation limitée à 20 kilomètres/heure.

Julien Consalvi lui répond que tel est déjà le cas.

Emmanuellele Roggeri poursuit avec l'examen des projets du quartier Étienne Marcel, quartier dans lequel les problèmes de circulation sont nombreux.

"5-27"	Ralentisseurs dans la rue Jules Ferry	Florian	Rue Jules Ferry, 93100 Montreuil, France	Etienne Marcel - Chanzy	Installer des ralentisseurs dans cette rue Jules Ferry qui jouxte des écoles (2 élémentaires, 2 maternelles) et des zones à forte densité (ensemble HLM)	Rue qui fonctionne plutôt bien, n'est pas utilisée pour des rodéos. COPIL. Plus-value du Budget participatif pour un projet de ralentisseur ?	SAMD – Simon Burkovic	Antenne République – Education : G. Couty	ER	
--------	---------------------------------------	---------	--	-------------------------	--	---	-----------------------	---	----	--

Le premier projet considéré concerne la construction de ralentisseurs dans la rue Jules Ferry. À cet égard, le Comité technique a jugé la rue est d'ores et déjà fonctionnelle. Se pose alors la question de la plus-value du budget participatif à l'égard d'un tel projet. C'est la raison pour laquelle il apparaît en orange dans le tableau, l'instruction du projet restant possible.

Elle poursuit avec l'examen du projet 5-69.

"5-69"	Croix de Chavaux, on continue	EmileK	Pl. Jacques Duclos, 93100 Montreuil, France	Etienne Marcel - Chanzy	Poursuivre la transformation de la Place Jacques Duclos pour permettre aux Montreuillois et Montreuilloises de se la réapproprier pleinement. Il s'agirait donc de repenser complètement la place, en créant une large esplanade piétonne au Sud, pour relier le bas de la place au terre-plein central, pour le moment inutilisé, dans la continuité des aménagements très réussis réalisés avenue Paul Langevin. Cette esplanade se poursuivrait jusqu'à la rue de Vincennes, et la rue Kléber serait reliée directement à la rue de Vincennes pour ne pas entraver la création de l'esplanade.	Projet du mandat. Et hors budget	SAMD : S. Couvillers	Antenne République	ER	
--------	-------------------------------	--------	---	-------------------------	---	----------------------------------	----------------------	--------------------	----	--

Emmanuellele Roggeri précise que ce projet a été refusé pour deux raisons : d'une part, il s'agit d'un projet du mandat et, d'autre part, il excède l'enveloppe allouée dans le cadre du budget participatif. Elle confirme que ce projet verra le jour.

Julien Roman présente ensuite le projet de stèle à l'effigie de Johnny Hallyday.

"5-76"	Tombeau pour Johnny Hallyday	Projet déposé au format papier	Parc des Beaumonts, Parc des Beaumonts, 93100 Montreuil.	Jean Moulin Beaumonts	Un tombeau pour Johnny Hallyday au Parc des Beaumonts. Sur ce site les plus grands moments de sa carrière sur grand écran, et un espace mémoriel.	Avis Est Ensemble requis.	Culture – A. Mallengue ry		JR	
--------	------------------------------	--------------------------------	--	-----------------------	---	---------------------------	---------------------------	--	----	--

Il précise que ce projet a été refusé, dans la mesure où l'artiste n'entretenait aucun lien particulier avec la ville de Montreuil. En outre, ce projet nécessiterait l'avis d'Est Ensemble concernant l'allocation d'un budget de fonctionnement en lien avec l'accueil du public.

Julien Roman poursuit avec un plan d'éclairage pour la sécurisation de l'espace public par un éclairage piétonnier dans l'espace Bel Air.

"5-78"	Sécuriser un espace public par un éclairage piétonnier	paulmor a	6 Rue Paul Doumer, 93100 Montreuil, France	Jean Moulin Beaumonts	Rétablir un éclairage public piétonnier, dans l'espace Bel Air, qui est un jardin public afin d'assurer la sécurité et le confort du public.	Compatibilité Plan Lumière	SAMD – S. Couvillers		JR	
--------	--	-----------	--	-----------------------	--	----------------------------	----------------------	--	----	--

À cet égard, il indique que la compatibilité avec le plan Lumière déclinant l'ensemble des rénovations relatives à l'éclairage doit être vérifiée.

Julien Roman évoque ensuite un projet de réfection de l'entrée du Parc des Beaumonts.

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

*5-95*	Réfection de l'entrée du Parc des Beaumonts	raoul_duke_93	154 Rue des Quatre Ruelles, 93100 Fontenay-sous-Bois, France	Jean Moulin Beaumonts	Repenser l'entrée du Parc des Beaumonts rue des 4 Ruelles, qui est toujours encombrée de déchets, poubelles débordantes et rats. Elle est mal aménagée et sujette aux dépôts constants d'ordures polluantes (type huile de vidange, poubelles qui débordent, tas d'ordures ménagères...). Il faut revoir cet endroit pour le transformer en une zone d'accueil aérée et conviviale.	Avis Est Ensemble requis. Réaménagement dans le parc ou sur la voirie ?	SAMD – J. Hannoyer	SJNV – C. Recorbet	JR	
--------	---	---------------	--	-----------------------	---	---	--------------------	--------------------	----	--

Il précise que le projet se situe précisément au 154 Rue des Quatre Ruelles. Le porteur de projet devra préciser s'il envisage ce réaménagement à l'intérieur du parc, ce qui sous-tendrait une gestion Est Ensemble, ou au niveau de la voirie ce qui sous-tendrait une gestion Ville, étant précisé que cette entrée est en effet souvent envahie de déchets rendant l'accès au parc assez inconfortable.

Julien Roman poursuit avec le projet 5-98.

*5-98*	Création d'un espace canin dans le parc des Beaumonts	Bastien	VF53+GW Montreuil, France	Jean Moulin Beaumonts	Le projet vise à créer un espace canin, clôturé, avec des agrès d'enrichissement et un point d'eau, au parc des Beaumonts. L'espace canin comprend : une clôture grillagée d'une hauteur suffisante, avec un sas permettant l'entrée et la sortie en deux temps. Un point d'eau permettant de remplir les gamelles d'eau, des bancs dans l'enceinte de l'espace clôturé, des agrès type agility permettant le dressage. Exemple parc canin de Vincennes : potelets en bois pour le slalom, table pour l'équilibre, rampe, tunnel.	Avis Est Ensemble requis.	Animal en ville – M. Moellic	SAMD – E. Rattcliffe, SJNV – C. Recorbet	JR	
--------	---	---------	---------------------------	-----------------------	---	---------------------------	------------------------------	--	----	--

Il précise qu'il s'agit là d'un projet d'espace canin dans le parc des Beaumonts. L'avis d'Est Ensemble est donc requis.

Il passe ensuite au projet 5-15.

*5-15*	Sport au Parc Montreuil	Pablo	Parc Montreuil, 33 Bd Théophile Sueur, 93100 Montreuil, France	Montreuil - Le Morillon	Equiper le parc Montreuil de "Street Workout".	Déjà prévu dans le cadre d'un projet BP2 à venir début 2022 (en attente validation de l'inspectrice des sites depuis août 2021) : installation d'une dizaine d'agrès de street work out dans le parc.	Sports – P. Malfant	SJNV – C. Recorbet, DUH – C. Maslak	JR	
--------	-------------------------	-------	--	-------------------------	--	---	---------------------	-------------------------------------	----	--

Julien Roman précise que ce projet a déjà été élu lors du budget participatif Saison 2 et rappelle les difficultés de classement du parc Montreuil dans la démarche paysagère. C'est la raison pour laquelle ce projet est toujours en instance, l'avis de l'inspectrice des sites au Département étant requis sans succès par la Commune depuis l'été dernier pour validation de l'installation de ce « Street Workout » (agrès).

Mme Levassor s'enquiert de la raison pour laquelle les porteurs de projet ont de nouveau déposé ce dossier.

Julien Roman lui indique qu'il ne s'agit pas des mêmes porteurs de projet, et qu'ils ignorent sans doute qu'il a déjà été élu dans le cadre du BP2.

Mme Levassor souhaite s'assurer que les porteurs de projet ont été informés des démarches en cours.

Julien Roman s'en chargera, et assure que la réalisation du projet est imminente et ne requiert plus que la validation de l'inspectrice des sites.

Julien Roman poursuit avec le projet 5-47.

*5-47*	Mise à disposition de navettes pour faire ses courses place Le Morillon	Projet déposé au format papier	Pl. Le Morillon, 93100 Montreuil, France	Montreuil - Le Morillon	Mise à disposition de navettes pour les déplacements du quotidien car quartier excentré. Création d'une navette au départ de la place Le Morillon en direction de Carrefour Rosny 2 et en direction de Lidl rue de Rosny à Montreuil aller et retour 1h30 avec un ticket d'autobus par voyage. Véhicule électrique à proposer horaire à définir à proposer à la population.	Compétence plutôt Métropole / STIF / RATP. A étudier hors BP. Fonctionnement important : chauffeur, énergie, entretien	SAMD – S. Burkovic		JR	
--------	---	--------------------------------	--	-------------------------	---	--	--------------------	--	----	--

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommée citée ou non et nous nous engageons à les publier.*



À cet égard, il précise que la mise en place de navettes relève de la compétence de la Région, et qu'elle implique également le STIF et la RATP. Par conséquent, ce dossier devra être transmis aux autorités compétentes en dehors du budget participatif, d'autant plus que ce projet entraînerait des coûts de fonctionnement important.

Selon M. Marion, les navettes ne relèvent pas de la compétence de la Région, mais bien de celle de la Ville. Il invite donc le Comité à être très vigilant quant au libellé de ses réponses. Il rappelle avoir longtemps milité pour obtenir de la Ville des navettes inter quartiers et n'exclut pas que le sujet se pose de nouveau dans les années à venir.

Julien Roman confirme que la Ville peut se saisir de cette compétence. Néanmoins, selon lui, par nature, cette compétence appartient à la Métropole.

M. Marion dément cette information dans la mesure où les bus concernés ne sont pas des bus RATP. Il propose d'utiliser des cars de la Ville pour s'en servir de navettes.

Julien Roman en convient.

Il poursuit avec le projet 5-11.

"5-11"	limitation de la vitesse à 20km/h dans les zones résidentielles	Ya	93100 Montreuil, France	Signac - Murs à Pêches	Limiter la vitesse sur les toutes les voies et rues résidentielles de Montreuil pour limiter les nuisances sonores et la pollution, inciter aux mobilités douces	Il a été proposé à l'auteur de mettre en catégorie Ville entière. Clarifier le projet.	SAMD – S. Burkovic		JR	
--------	---	----	-------------------------	------------------------	--	--	--------------------	--	----	--

Il précise que ce projet propose une limitation de la vitesse à 20 kilomètres/heure dans les zones résidentielles. Or il a déjà été signifié que la majorité de la ville de Montreuil se situait en zone 30 en dehors des départementales. Il conviendrait que le porteur de projet adresse son projet à la Ville entière, qu'il clarifie la nature des aménagements auquel il pense, et qu'il précise les zones concernées.

Julien Roman poursuit avec le projet 5-86.

"5-86"	Cultiver le quotidien qui fait du bien en améliorant la zone	Guillemette	67 Rue Baudin, 93100 Montreuil, France	Signac - Murs à Pêches	Optimiser le point recyclage à l'angle de la rue de Romainville et du bd Vaillant avec de plus grands containers, un bac à compost, des bacs potagers, de la pelouse.	Demander à l'auteur de préciser le projet et son fonctionnement. Vérifier si foncier Ville ou privé.	Environnement – S. E. Deffarge.	SAMD – Ratcliffe	JR	
--------	--	-------------	--	------------------------	---	--	---------------------------------	------------------	----	--

Là encore, le porteur de projet est invité à préciser ses attentes, d'autant plus que ce projet implique une partie Gestion et Fonctionnement. En outre, il n'est pas certain que la parcelle sur laquelle se situent les conteneurs concernés ne soit pas en copropriété et appartienne au foncier municipal.

M. Marion estime qu'Est Ensemble est également concerné par cette demande, et que ce point doit être clairement indiqué dans le tableau.

Emmanuelle Roggeri poursuit avec le projet 5-29 dont elle a du mal à comprendre le contenu. Le porteur de projet n'ayant jamais donné suite aux mails de relance, le projet a été classé en rouge.

"5-29"	ARCHITECTURE BATIMENT JEAN JAURES MATERNELLE	HUGUETTE	12 Pl. du Général de Gaulle, 93100 Montreuil,	Villiers - Barbusse	HYGIENE - PROPRET2 / FACADE PRE FABRIQUES LA PORTE COUINE	Rédaction absconse, pas de vrai projet. Email adressé au déposant : sans réponse.	Sans objet		ER	
--------	--	----------	---	---------------------	---	---	------------	--	----	--

M. Chaize explique que cette proposition concerne en réalité l'architecture de l'école et consiste à solliciter certains travaux.

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

Selon Emmanuellele Roggeri, il n'en demeure pas moins que le porteur de projet n'a jamais donné d'indications plus précises quant à sa demande.

M. Chaize indique avoir rendez-vous le lendemain (7 décembre 2021) avec M. Petit et le service Éducation.

Selon M. Marion, il suffit d'huiler les gonds de la porte incriminée.

Emmanuellele Roggeri passe ensuite à l'examen du projet 5-18.

"5-18"	La Fresque du Climat pour tous !	Django	93100 Montreuil, France	→ Ville entière	Permettre à tous de se sensibiliser aux causes et conséquences du dérèglement climatique, gratuitement via la fresque du climat. La Fresque du climat est une association qui a pour objectif de sensibiliser un large public au dérèglement climatique, via un atelier de vulgarisation. Les ateliers que cette association sont souvent proposés sous forme de "Fresque du climat", et sont à réaliser par groupes, avec l'accompagnement de quelqu'un formé (animateur). <a href="https://fresqueduclimat.org/">https://fresqueduclimat.org/</a> Mon idée est la suivante : proposer de façon mensuelle, ou hebdomadaire en fonction des demandes, une fresque à Montreuil, dans une salle municipale (à la maine ?) afin de sensibiliser le maximum de citoyens à ce sujet plus qu'important.	Budget en fonctionnement : HC	Dir Emt : Valérie Wiert	ER	
--------	----------------------------------	--------	-------------------------	-----------------	---	-------------------------------	-------------------------	----	--

Elle précise qu'il s'agit d'un mouvement à l'échelle nationale émanant d'une association qui se rapproche de l'ensemble des collectivités et des grosses entreprises aux fins de réalisation d'une fresque. Il s'agit donc d'un budget de fonctionnement, raison pour laquelle le projet a été écarté.

Emmanuellele Roggeri poursuit avec les projets Ville entière, étant précisé qu'elle s'est attribué l'examen des projets de mobilité durable et environnement. Elle souligne l'existence de nombreux projets très intéressants, mais qui, malheureusement, sont souvent hors budget ou s'inscrivent dans le cadre de Délégations de Service Public (DSP).

C'est le cas notamment du projet 5-25 qui relève d'EFFIA.

"5-25"	Véloboxes pour cargo	HY	93100 Montreuil, France	→ Ville entière	Adapter les vélobox pour vélos cargos : les vélos cargo se multiplient et se font malheureusement voler lorsqu'ils sont garés dans la rue. Créer de nouveaux vélobox où les vélos cargos pourront se garer.	Projet à sortir du BP parce que relève de la politique d'équipement de la ville en vélobox, dans le cadre de la DSP	SAMD S. Burkovic	ER	
--------	----------------------	----	-------------------------	-----------------	---	---	------------------	----	--

Elle évoque ensuite le projet 5-28 concernant des composteurs en libre-service avec badges et créneaux dédiés aux dépôts.

"5-28"	Composteur en libre service	HY	93100 Montreuil, France	→ Ville entière	Composteur ouvert 7/7 : plusieurs composteurs sont déjà en place dans la ville mais avec des créneaux horaires/jours contraignants qui ne correspondent pas à tous en terme d'emploi du temps. Un composteur disponible 7/7) avec un système de carte ou de déverrouillage via téléphone en étant inscrit sur une plateforme pour ne pas que n'importe qui puisse déposer n'importe quoi dedans serait une bonne idée !	Compétence Est Ensemble : HC	SJNV – C. Recorbet	SAMD – S. Couvillers	ER	
--------	-----------------------------	----	-------------------------	-----------------	---	------------------------------	--------------------	----------------------	----	--

Elle précise que, pour ce projet, la compétence est celle d'Est Ensemble.

La problématique est similaire pour le projet 5-30 :

"5-30"	Affichage et audios plurilingues sur le compostage	CLEME	Pass. des Petits Pains, 93100 Montreuil, France	→ Ville entière	Afficher des informations sur le compost dans les langues parlées dans le quartier et des pictogrammes, des dessins, schémas et des QR codes ramenant à des vidéos et des audios en français et dans ces langues.	Compétence Est Ensemble : HC	Direction Emt Sophie Defarges	ER	
--------	--	-------	---	-----------------	---	------------------------------	-------------------------------	----	--

Emmanuellele Roggeri évoque ensuite des propositions concernant les pistes cyclables, comme le projet 5-32 jugé contraire aux orientations municipales :

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

"5-32"	Suppression de l'intégralité de "Coronapistes provisoires" au profit du partage intégral de la chaussée pour tous.	Sylvain GUILBE RT	93100 Montreuil, France	→ Ville entière	En mai 2020 au premier déconfinement la mise à disposition des 6-7 Km de "coronapistes" étaient justifiées par la peur d'emprunter les transports en commun. A cette date, les masques étant réservés aux personnels médicaux. Sans autre argument que le provisoire. Nous sommes arrivés à la sortie de la pandémie, donc il convient de revenir aux structures précédentes.	Contraire aux orientations municipales	SAMD S. Burkovic	ER	
--------	--	-------------------	-------------------------	-----------------	---	--	------------------	----	--

Elle poursuit avec le projet 5-35.

"5-35"	Aménagement place Croix de Chavaux	Pierre	Pl. Jacques Duclos, 93100 Montreuil, France	→ Ville entière	Faciliter aux piétons la traversée de la place Jacques Duclos, la rendre agréable à tous (piétons, cyclistes, automobilistes...). Aménager les différents passages piétons pour les rendre plus linéaires et directs, de coordonner les feux tricolores pour rendre fluides les traversées de la place, de créer des feux tricolores pour les vélos. L'îlot central pourrait être réaménagé, modernisé, équipé d'un commerce (sandwicherie, bar) pour redonner vie.	Projet inscrit dans le mandat. Et hors budget	SAMD – N. Mallier	ER	
--------	------------------------------------	--------	---	-----------------	---	---	-------------------	----	--

À cet égard, elle précise que deux porteurs ont souhaité déposer des projets concernant cet emplacement, lequel est donc passé Ville entière. En outre, ce projet est inscrit dans le mandat, raison pour laquelle il a été écarté du budget participatif.

Emmanuellele Roggeri évoque ensuite le plan piéton montreuillois :

"5-36"	Pour un "plan piétons" Montreuillois	GLG	93100 Montreuil, France	→ Ville entière	Elaborer et adopter une stratégie globale "Montreuil Piétons" : définir des objectifs globaux à l'échelle de la Ville, et des principes d'aménagement types pour favoriser la marche à pied, regagner des surfaces au profit des piétons). Rendre la ville accessible aux PMR: abaisser les trottoirs au droit des traversées, fixer une largeur de trottoir minimale.	Soit hors budget soit budget pour une étude. Et pas certain que la dépense puisse être inscrite en investissement.	SAMD – S. Burkovic	ER	
--------	--------------------------------------	-----	-------------------------	-----------------	--	--	--------------------	----	--

Elle précise alors que l'étude de celui-ci montre qu'il s'agit soit de fonctionnement, soit d'investissement lorsqu'il implique des travaux. En conséquence l'étude de ce projet peut être envisagée, étant précisé qu'il n'est pas certain qu'elle soit inscrite en investissement, et que le plan piéton rentre dans le cadre de la réflexion concernant la circulation apaisée poursuivie par la Ville.

M. Meyer s'étonne de constater que le plan piéton pose des problèmes de budget alors que cela n'en posait pas dans le cadre des vélos.

Emmanuellele Roggeri précise que le plan piéton en question semble concerner des cheminements adaptés, lesquels cheminements nécessitent la réalisation d'une étude. Or le projet a été analysé dans cet esprit-là, étant précisé que les études entrent dans le cadre des budgets de fonctionnement, à moins qu'elles ne débouchent sur des travaux.

Pour M. Meyer, il n'en demeure pas moins que la démarche est la même concernant le plan Vélo.

Julien Roman explique que s'il s'agit de définir un plan d'action, il est plus complexe d'arriver à un investissement concret. Il propose donc de réorienter cette proposition vers de l'aménagement en faveur des piétons, comme c'est en effet le cas pour les vélos.

M. Marion en déduit que le porteur de projet doit cibler les endroits où il souhaite le passage des PMR (Personnes à Mobilité Réduite)

Julien Consalvi rappelle que les aménagements PMR sont exigés déjà dans le cadre de la Loi et que la Ville entière devrait être équipée en conséquence.

M. Chaize regrette que la Ville ait 16 ans de retard sur cette loi.

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

Julien Roman poursuit avec la présentation d'un projet de bourse aux livres et matériels scolaires :

"5-51"	Une bourse aux livres et matériels scolaires	Sarah	93100 Montreuil, France	→ Ville entière	Organisons 1 ou 2 week-ends par an des bourses solidaires pour le matériel scolaire (pas de vente, uniquement des dons).	Fonctionnement.	Education, G. Couty	JR	
--------	--	-------	-------------------------	-----------------	--	-----------------	---------------------	----	--

Il précise que ce type de projet relève d'une compétence associative et qu'un portage associatif est donc requis à l'examen plus approfondi de cette proposition.

Emmanuelle Roggeri évoque un projet de création d'un registre de déclaration des climatiseurs individuels :

"5-53"	Créer un registre de déclaration des climatiseurs individuels	Elove	93100 Montreuil, France	→ Ville entière	Mettre en place un système d'enregistrement obligatoire des climatiseurs individuels, précédé d'une demande d'agrément à l'image de ce qui est pratiqué à Genève, où les climatiseurs sont quasiment interdites, sauf si les besoins en sont expressément démontrés, comme dans le cas d'une maison de retraite, et que les rejets de chaleur sont valorisés.	Fonctionnement.	Dir Envt : Valérie Wiat	ER	
--------	---	-------	-------------------------	-----------------	---	-----------------	-------------------------	----	--

Elle précise que ce projet consiste en réalité en un besoin de fonctionnement.

Elle présente ensuite le projet 5-82 :

"5-82"	Toilettes publiques	Regis	93100 Montreuil, France	→ Ville entière	Installer des toilettes publiques au niveau des places de Montreuil.	Budget en fonctionnement : très important	Propreté – R. Fiquot	SAMD – N. Mallier	ER	
--------	---------------------	-------	-------------------------	-----------------	--	---	----------------------	-------------------	----	--

Elle précise que ce projet a déjà été évoqué tout à l'heure, et qu'il avait déjà été proposé à l'occasion de la saison 2, étant rappelé qu'il est à l'étude, mais qu'il requiert un budget de fonctionnement à mobiliser-jugé très important.

Elle revient ensuite sur le projet 5-68 de création d'une piste cyclable sur la rue de Paris :

"5-68"	Faire une piste cyclable sur la rue de Paris	HY	93100 Montreuil, France	→ Ville entière	Permettre aux cyclistes de circuler en sécurité sur toute la rue de Paris où les voitures se garent en permanence en double file créant des embouteillages et des dangers supplémentaires pour les cyclistes	Hors budget et compétence. Voie départementale	SAMD – S. Burkovic	ER	
--------	--	----	-------------------------	-----------------	--	--	--------------------	----	--

Elle signale que ce projet est hors budget et relève d'une compétence départementale.

S'agissant des associations, Julien Roman tient à préciser que ce n'est pas parce qu'un projet est déposé par une association qu'il est considéré d'office comme inéligible. En effet, il peut être attribué à l'association concernée une subvention d'investissement aux associations afin qu'elle réalise elle-même le projet. Dans ce cas-là, un budget participatif peut donc être attribué à l'association sous réserve de factures justificatives pour s'assurer que l'argent ait bien été utilisé à bon escient. À l'appui de ses propos, il évoque huit exemples d'attribution de subventions d'investissement de ce type attribuées à des associations.

Julien Consalvi tient à insister sur le fait que le document présenté en séance est un document technique brut. C'est la raison pour laquelle ce document ne mentionne pas forcément tous les arguments justifiant du rejet de certains dossiers. S'agissant notamment de tout ce qui concerne les aménagements de voie, il indique que le Comité technique sait immédiatement, de manière intuitive, si les projets seront excédentaires ou non en termes de budget, et ce, même si cet argument n'est pas toujours explicitement avancé dans le tableau. Il invite les membres du Comité à le relire de manière plus attentive et à se concentrer sur les projets éligibles permettant d'avoir une approche plus positive de ce qu'est le budget participatif, l'exercice présentement réalisé demeurant assez frustrant. Si la question du montant des investissements se pose de manière récurrente, il ne faut pas omettre celle des compétences, tout aussi importantes. Si certains partenariats sont possibles, ils sont parfois complexes à

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

mettre en œuvre et ne requièrent pas le même niveau d'engagement que lorsqu'il s'agit de s'accorder avec un bailleur.

M. Chaize ne comprend pas que le projet 5-65 (Vélobus pour les écoles) apparaisse en vert. En effet, il a du mal à imaginer que ce projet ne nécessite aucun budget de fonctionnement dans la mesure où il faudra bien quelqu'un pour conduire et entretenir les vélos, ainsi que pour assurer les enfants, sans compter la place que ces équipements occuperont sur la voirie.

Selon M. Marion, ce projet aurait dû figurer en orange, voire en rouge plutôt qu'en vert.

Julien Roman précise que la conduite des enfants se limitera au cadre des sorties scolaires. Néanmoins, il reconnaît que la couleur orange est sans doute plus adaptée au statut de ce projet.

Julien Consalvi estime qu'un nouvel échange est requis avec le porteur pour préciser les conditions d'utilisation desdits vélobus. C'est bien la raison pour laquelle le fait que certains projets soient portés par des associations n'est absolument pas rédhibitoire dans la mesure où il apporte parfois un cadre juridique bénéfique aux projets proposés.

Julien Roman indique qu'une fois mis à part tous les projets rouges et orange, il s'agit pour le Comité de valider un maximum de projets parmi les 37 projets verts, étant précisé que 36 ont été élus à l'issue du BP2. Il souhaiterait donc que de nouveaux projets plus solides soient déposés avant la date limite du 17 janvier 2022.

Julien Consalvi s'étonne de voir qu'un certain nombre de projets pourtant évoqués ne sortent pas. Il indique notamment que pas une réunion ne s'est déroulée au cours de laquelle il n'ait entendu parler du skatepark. Or seul un skatepark apparaît dans le BP3. Il se réjouit donc de savoir que le Comité donnera les moyens d'en réaliser au moins un sur le territoire de Montreuil, car il estime que ce type d'installation fait défaut.

Même si les membres du Comité préféreraient le voir passer en rouge, M. Marion insiste tout au moins pour que le projet de « school bus » soit passé en orange, tout au moins tant que personne ne saura quelle association portera ce projet.

M. Chaize s'interroge quant à la réservation de cette possibilité de vélobus pour la population du Bas-Montreuil.

M. Marion lui répond par la négative puisqu'il s'agit d'un projet Ville entière. Il signale également le projet 5-67, en vert dans le tableau :

5-67	Les Indéléb'ELLES	Alexandra BECIS	93100 Montreuil, France	→ Ville entière	Sur l'ensemble de la ville de Montreuil, proposer un parcours de Street'art représentant les "Indéléb'Elles" : ces femmes qui ont marquées l'histoire par leurs actes, art, actions, convictions...etc. Réaliser une fresque par quartier soit 14, ou par secteur soit 6. Enfin, éditer un album reprenant les éléments suivants : le parcours dans la ville, les photos des fresques, les arguments des élèves ayant choisi ces femmes et la photo des classes en question. Mise à disposition de ce livre auprès des écoles, bibliothèques, associations...etc. permettant de valoriser à la fois la ville, les femmes, les écoles et de poursuivre la sensibilisation auprès de chaque habitant.e	Culture – A. Mallengue ry	Egalité F.H – E. Maginot, Education – G. Couty	JR	
------	-------------------	-----------------	-------------------------	-----------------	--	---------------------------	--	----	--

Or selon lui, ce projet est également hors critères puisqu'il ne s'agit pas d'investissement.

Sylvie Baste répond que la classification de ce type de projet dépend de la nature du mur sur lequel est réalisée la fresque, car dans certains cas, le projet passe en investissement plutôt qu'en fonctionnement.

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

Dans un cas comme dans l'autre, M. Marion rappelle qu'il conviendra de rémunérer les artistes.

Sylvie Baste précise que si le mur est réparé ou fait l'objet d'une rénovation, le projet passe tout de même en investissement. Les interventions peuvent donc être réglées à ce titre. Il convient donc d'investiguer davantage les dossiers de ce type.

M. Marion en conclut que ce dossier doit au moins être passé en orange.

Dans la mesure où la Ville a déjà eu un certain nombre de dossiers concernant des fresques au niveau des enveloppes participatives de quartiers, Sylvie Baste indique être certaine que ce projet doit être instruit.

De la même manière, M. Marion s'avoue peu convaincu par la nécessité d'investissements s'agissant du projet 5-94 pourtant en vert dans le tableau :

"5-94"	Balades sonores - Montreuilloises - un podcast géolocalisé pour tous.tes	sarahb	93100 Montreuil, France	→ Ville entière	À travers audios à écouter sur place, ce podcast propose trois parcours permettant de découvrir le patrimoine et le patrimoine de la ville. Le documentaire se déclinera en trois parcours sonores suivant chacun un fil rouge différent : Montreuil, bastion ouvrier : les empreintes du passé industriel ; La nature en ville : les germes du patrimoine et du patrimoine horticole ; Entre musique et activisme, un héritage culturel en mouvement. Chacun de ses parcours se découpera en cinq à six capsules sonores de 15 minutes chacune, qui pourront être visualisables sur une carte interactive et téléchargeables.	Culture - C. Falicon Nicolas	Egalité - F.H - E. Maginot Commun - ication - S. Leborgne	JR	
--------	--	--------	-------------------------	-----------------	--	------------------------------	---	----	--

M. Marion indique que, selon lui, il sera nécessaire que les membres du Comité examinent également les projets figurant en vert dans le tableau, pour en confirmer l'éligibilité.

Sylvie Baste rappelle que l'objectif de la présentation est de reprendre d'abord les projets rouges et orange afin de revenir rapidement vers les porteurs de projet pour leur donner l'opportunité d'apporter des précisions. Cela n'empêche évidemment pas que les projets verts soient également examinés par la suite.

M. Marion évoque ensuite le projet 5-62.

"5-62"	Terrain Pêche Mêle	AMICAL E	157 Rue Lenain de Tillemont, 93100 Montreuil, France	Bel Air - Grands Pêcheurs - Ernest Renan	Finaliser le projet par l'ajout de 2 ou 3 nouveaux jeux: toboggan, toile d'araignée, petit mur d'escalade, animaux à bascule. Rendre praticable l'allée centrale et la liaison avec les rampes d'accès pour les poussettes et les fauteuils. Décorer les structures en béton dites "ovoides" et les murs de la rampe d'accès.	SAMD - J. Hannover	SJNV - C. Recorbet	JR	
--------	--------------------	----------	--	--	---	--------------------	--------------------	----	--

Il souhaite savoir si le terrain concerné est bien celui sur lequel ont été posés les ronds.

Sylvie Baste le lui confirme.

M. Cornu invite à ne pas se précipiter pour effectuer des travaux sur ce terrain de peur qu'il ne soit rasé en cas d'arrivée du métro.

Julien Consalvi estime que ce ne sera pas le cas avant 2035.

Mme Humbert souhaite revenir sur le skatepark. Il lui semble en effet qu'un budget est prévu au niveau de l'État et de la Région Île-de-France à cet égard en relation avec les Jeux Olympiques de Paris 2024. Elle invite donc le Comité à se renseigner davantage avant d'engager le budget participatif sur cette installation.

Julien Consalvi posera la question à l'élu chargé des sports (Olivier Charles). Il estime néanmoins que les projets envisagés en prévision des JO 2024 concerneront plutôt la construction de piscines que celles de skateparks.

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

Sauf erreur de sa part, selon Mme Humbert, le skate ferait partie, pour la première fois, des sports en compétition aux JO.

Julien Consalvi imagine également que, s'agissant du skatepark, des cofinancements sont envisagés.

M. Marion n'exclut pas non plus que le projet de « Chemins de la glisse » entre dans ce cadre-là.

M. Meyer s'interroge quant au projet 5-52 :

"5-52"	Réfection des trottoirs et désherbage	Sarah	Rue de la Capsulerie, 93100 Montreuil, France	La Noue - Clos Français	Systématiser, une fois par an, le désherbage et l'arrachage des herbes sauvages qui détruisent les chaussées, dans toutes les rues.	Une partie du projet relève de la GUP ; rencontrer le déposant avec la GUP de l'antenne pour évaluer la demande et vérifier qu'elle peut entrer dans le budget de 180 000 €	ER	
--------	---------------------------------------	-------	---	-------------------------	---	---	----	--

Il estime ce projet un peu restrictif au regard d'un budget participatif, et propose de l'étendre à l'échelle de la Ville.

Julien Consalvi s'enquiert de ce qui le gêne précisément dans cette proposition.

M. Meyer lui répond que, selon lui, ce problème doit exister sur d'autres rues et dans d'autres quartiers. Il estime donc qu'il s'agit d'une question de voirie Ville entière.

Sylvie Baste indique que le commentaire mentionne bien le fait qu'il s'agit d'une question de gestion urbaine de proximité. Elle confirme que le projet figure en vert, mais qu'il est tout de même prévu d'interroger le porteur afin de savoir jusqu'où il souhaite aller. Elle confie que, sur ce dossier, le Comité technique a hésité entre le vert et l'orange. Elle ajoute qu'au fur et à mesure du temps et des analyses, la liste des projets et leur classification seront affinées et mises en cohérence en tenant compte des retours du Comité de suivi qui en a une vision différente de celle du Comité technique.

M. Chaize pensait que l'entretien des rues était assuré par Est Ensemble.

Sylvie Baste lui répond que c'est partiellement le cas.

M. Serror rappelle que le règlement stipule que les projets retenus « *ne doivent pas générer de coûts de fonctionnement au-delà de ceux liés à leur entretien courant* ». S'agissant du projet Vélos, à partir du moment où une structure porteuse serait identifiée, l'achat des vélos rentrerait dans le cadre de l'entretien courant. Il ajoute que, dans le cadre de la création d'un nouvel équipement, un minimum de frais de fonctionnement est inhérent à chacun des projets. Il invite le Comité à ne pas avoir une vision trop restrictive de ce que sont les frais de fonctionnement.

Sylvie Baste confirme que les frais de fonctionnement posent régulièrement question, et qu'il a toujours été difficile de définir précisément le seuil autorisé dans le cadre du budget participatif. Les personnes en charge de réaliser et d'entretenir les projets au sein des services sont interrogées afin de savoir si la Ville est en mesure de supporter les frais de fonctionnement associés. Les espaces verts, notamment, font l'objet d'une grande vigilance à cet égard. Le fonctionnement est donc examiné au cas par cas. Les vrais cas rédhitoires sont

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

ceux des projets impliquant le versement de salaires. Sylvie Baste confie que cette question est aussi prégnante dans les autres villes ayant mis en place un budget participatif.

À titre individuel, M. Perrot avoue être gêné par tous les projets concernant l'éclairage, les désherbages, et l'installation de dos d'âne ou de ralentisseurs sur la voirie. Il estime en effet qu'en termes d'intérêt pour le collectif, ces projets sont relativement pauvres. Sa rue est régulièrement traversée par des voitures roulant à pleine vitesse. Pour autant, il ne propose pas d'y installer des ralentisseurs dans le cadre du budget participatif.

Mme Le Cam partage ce point de vue. Elle s'avoue extrêmement déçue par de nombreux projets soumis dans ce cadre. Elle est abasourdie par l'absence de contenu des projets examinés ce jour. En outre, elle déplore de ne pas avoir eu connaissance desdits projets en amont de la réunion afin de les étudier. Elle aurait aimé que l'organisation de celle-ci soit davantage anticipée.

Emmanuellele Roggeri confie être la première déçue par la pauvreté des projets proposés sur son secteur. Elle rappelle néanmoins que le rôle du Comité est d'accueillir les projets et non d'en fournir le contenu.

Mme Le Cam en convient, et confirme que ce n'est absolument pas ce qu'elle sous-entendait.

M. Perrot aurait envie de conseiller aux porteurs de projet de faire des signalements Sésame ou de se signaler auprès du Maire, plutôt que de soumettre ce type de projets au Comité de suivi du budget participatif. Il rappelle que ce budget n'a pas vocation à régler les tracas quotidiens des habitants, mais plutôt à s'intéresser à de vrais enjeux sociaux comme l'éducation ou l'égalité femme/homme.

Julien Roman confirme que, sur cette saison, de nombreux projets concernent des sujets très pragmatiques tels que la circulation ou la sécurisation, et que peu d'entre eux participent de l'innovation sociale ou autre, alors que c'est généralement l'un des domaines de prédilection des budgets participatifs. La créativité présente au sein des projets présentés dans la saison 2 fait cruellement défaut dans celle-ci.

Annie Piergentili estime que les habitants saisissent l'opportunité du budget participatif pour signaler les problématiques auxquelles les conseils de quartier ou la Ville n'ont sans doute pas été en mesure de répondre.

M. Marion confirme que la plupart des projets relevés dans le tableau illustrent des combats que certains habitants mènent vainement depuis plusieurs années. *Via* le budget participatif, ils essaient donc de pallier les déficiences de la Ville.

M. Chaize s'interroge sur le projet 5-43 :



"5-43"	Les Coteaux de Montreuil : plantation d'un vignoble associatif	Franck Wolff	24 Sent. des Guilands, 93170 Montreuil, France	La Nove - Clos Français	Plantation et exploitation d'un micro-vignoble sur un terrain en friche le long du sentier des Ravins. L'association "Les Coteaux de Montreuil" a été créée dans le but de développer et de partager les métiers de la viticulture et de la vinification grâce à la plantation d'une vigne sur un terrain communal laissé à l'abandon. L'association a également pour objet la promotion des produits locaux (culture maraîchère, miel, etc.) avec des événements qui pourront être organisés sur le terrain situé au bout de la rue Blanche, au-dessus de la vigne. La première étape du projet est de planter un micro-vignoble de cépage pinot noir à l'automne 2022 et d'accompagner sa croissance jusqu'à ce qu'il soit possible d'obtenir une première récolte vinifiable (à 2 ou 3 ans en fonction de l'âge initial des pieds de vigne). La seconde étape consistera à développer la vinification de cette récolte. L'objectif à terme est de produire un vin bio de qualité et d'en partager les fruits, ainsi que la connaissance acquise, avec l'ensemble des membres de l'association. Ce terrain, très escarpé et jouissant d'une bonne exposition sud-ouest, semble particulièrement propice à la création d'un micro-vignoble. Il est d'une surface d'environ 500m2 qui devrait permettre à terme de produire une centaine de bouteilles. Trois actions sont très difficilement réalisables sans l'aide du budget participatif : Le défrichage du terrain, qui est actuellement envahi par une végétation dense d'arbustes et de quelques arbres ; Le clôturage du terrain pour le protéger des dégradations (personnes et animaux) ; L'accès à l'eau ou, à défaut, l'installation d'un système de récupération des eaux de pluie. Une aide pour l'achat des premiers pieds de vignes serait également très utile. Leur plantation, entretien, remplacement éventuel et l'ensemble des outils et de la main d'œuvre nécessaires à la viticulture sera pris en charge par l'association et ses membres.	Mettre le projet en « Ville entière », pour pouvoir trouver un terrain adapté sur tout le territoire de la ville au cas où il serait échu.	SNJV Caroline Recorbet	SMRVA Alexandre Baillly Direction Envt Valérie Wiar	ER	
--------	--	--------------	--	-------------------------	--	--	------------------------------	---	----	--

Il signale en effet que le 24 Sentier des Guilands se situe sur Bagnolet et non sur Montreuil.

Emmanuellele Roggeri indique que c'est la raison pour laquelle il a été proposé que ce projet soit redirigé Ville entière.

M. Marion rétorque qu'il n'en demeure pas moins que le projet ne concerne pas la commune de Montreuil. Il souhaite donc que le projet soit basculé en rouge.

Emmanuellele Roggeri en convient et réexaminera ce projet.

Julien Consalvi invite à vérifier la parcelle sur laquelle le porteur avait projeté son projet afin de s'assurer qu'il se situe bel et bien sur le territoire de Montreuil.

M. Perrot s'enquiert de la date de la prochaine échéance et de la suite du programme de ce Comité de suivi.

Sylvie Baste indique qu'un comité de pilotage aura lieu le 2 février 2022. De ce fait, elle propose au Comité de suivi de se réunir le 31 janvier 2022, à la même heure afin de poursuivre sa revue des projets. Quant au travail sur la charte, elle propose de le programmer le 17 janvier 2022. Elle précise que si les documents n'ont pas été adressés aux membres en amont, c'est parce que les travaux s'effectuent vraiment à flux tendus.

Mme Le Cam insiste sur le fait qu'elle ne cherche à accabler personne.

Sylvie Baste précise que, le 31 janvier 2022, le Comité s'attachera à l'examen des projets verts, ainsi que des nouveaux projets rouges et orange qui auront été déposés entre temps. S'agissant de tous les projets se rapprochant de projets de droit commun, elle rappelle que si la question se pose depuis les origines du dispositif du budget participatif, ils ne sont pas aussi nombreux que les membres semblent le penser aujourd'hui. Si la question se pose de manière récurrente dans certains quartiers, c'est parce que leurs espaces publics ne se prêtent pas à l'accueil de certains projets. Dans les projets de droit commun, le Comité doit surtout se demander s'ils représentent une plus-value pour les habitants, au-delà d'une simple sécurisation. Il s'agit éventuellement de réfléchir à des embellissements ou à la favorisation des zones de rencontres, par exemple. Sylvie Baste insiste sur le fait que le budget participatif doit s'inscrire dans le cadre d'une réflexion plus large. Il est évident que les problématiques de gestion urbaine de proximité sont importantes pour les habitants. Il conviendra donc peut-être de faire évoluer le budget participatif de manière à pouvoir y intégrer de tels sujets.

Mme Humbert s'enquiert de la date de restitution des ateliers du 23 octobre 2021.

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

Sylvie Baste précise avoir tout juste récupéré les documents écrits. La restitution ne devrait donc plus tarder à intervenir en ligne, et le lien afférent sera adressé aux membres dès que possible.

Mme Humbert s'enquiert également de la réalisation d'un bilan des réunions publiques.

Sylvie Baste lui répond que ce document est également presque achevé, étant précisé qu'il est en cours de relecture.

Mme Humbert confie avoir reçu un mail de la part du responsable de l'antenne de quartier l'informant d'une série de rencontres de terrain avec les habitants concernant le budget participatif. Elle déplore avoir reçu ce mail en date du 2 décembre 2021 alors que la première des rencontres évoquées avait eu lieu la semaine précédente. En outre, le mail, qui précise que d'autres réunions auront lieu, ne fait état d'aucun calendrier ni d'aucun lieu propre à permettre de communiquer les informations requises aux habitants. Elle ajoute que l'antenne de quartier bénéficiera de l'assistance d'un étudiant de Sciences Po, ce qu'elle considère comme une bonne chose.

Emmanuelle Roggeri précise que ces rencontres sont surtout destinées à pouvoir rencontrer les parents à la sortie des écoles, et que les informations circulent essentiellement oralement, les habitants étant invités à se rendre sur la plateforme. Elle ignore dans quelle mesure les conseils de quartier peuvent relayer différemment les informations.

Julien Consalvi confirme que ces rencontres ont lieu à l'initiative de l'antenne qui a elle aussi constaté que peu de projets avaient été déposés et a ainsi décidé de cibler certains publics. Il se réjouit de cette démarche dans la mesure où il reste un mois aux habitants pour déposer des dossiers. Il ajoute que, si les projets intéressent les membres du Comité de suivi, ils pourront les consulter sans attendre à la prochaine réunion en se rendant directement sur le site. Il insiste de nouveau sur le caractère provisoire des couleurs attribuées à chacun des projets, un vote final devant être effectué en juin 2022. Une longue phase d'instruction devrait donc permettre de réexaminer la nature des projets et de redéfinir leurs critères d'éligibilité. L'exercice du jour aura peut-être contribué à mettre en évidence les limites du budget participatif auquel il s'agira aussi de redonner du sens en mettant à disposition des habitants une partie du budget d'investissement et en soumettant leur projet au vote du Comité. Si la population souhaite une réhabilitation partielle de la chaussée, peut-être convient-il de l'entendre.

Lors d'une précédente réunion, Mme Le Cam avait cru comprendre que, lorsque les projets n'étaient pas forcément intégrés au budget participatif, ils pouvaient alors entrer dans le cadre d'une réflexion menée par la Ville ce qui permettait tout de même aux élus de réfléchir à des problématiques communes, voire d'y répondre dans un autre cadre que celui du budget participatif. Elle reliera attentivement la charte, mais estime dommage d'avoir à régler des problématiques de voirie incombant à la Ville dans le cadre de ce type de budget.

Julien Consalvi estime qu'il s'agit là de l'une des vertus du Comité de suivi que de pouvoir s'appuyer sur l'avis d'un panel d'habitants quant aux projets qui doivent être portés et soutenus par ce type de budget. Il trouverait intéressant que ce débat sur la nature et l'objet des projets puisse être mené en début de campagne. Il rappelle qu'une évaluation de cet ordre a été menée en septembre 2021 concernant les souhaits d'amélioration à porter à ce type de dispositif, laquelle évaluation a conclu à la nécessité de recueillir des projets plus structurants avec une portée véritablement significative dans le quartier.

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

Mme Le Cam propose à la Ville de signifier clairement qu'elle n'intégrera pas les problématiques de voirie, de circulation ou de sécurisation dans le budget participatif. Cela permettrait de ne même pas soumettre les dossiers concernés au Comité et de lui faire gagner les deux heures qu'il vient de perdre. La Ville pourrait alors d'office prendre en charge les projets rouges qui lui incombent généralement. Selon elle, cette proposition relève du simple bon sens.

Malgré le fait que chacun des présents participants soit doué de bon sens, Julien Consalvi n'est pas certain que tout le monde lui attribue la même définition.

Mme Le Cam en convient et présente ses excuses pour sa maladresse. Néanmoins, selon elle, il n'en demeure pas moins que certaines des problématiques soulevées ici incombent à la Ville et n'ont pas à figurer dans le cadre du budget participatif dont ils devraient être écartés de fait.

Selon Emmanuellele Roggeri, il s'agit de questions d'opportunités qui ne sont pas aussi simples à régler. De son point de vue, il s'agit surtout d'identifier la valeur ajoutée des projets proposés pour les quartiers.

Mme Ricouart fait état de l'existence d'un point d'achoppement concernant les projets 5-15, 5-45 et 5-47 :

"5-15"	Sport au Parc Montreuil	Pablo	Parc Montreuil, 33 Bd Théophile Sueur, 93100 Montreuil, France	Montreuil - Le Morillon	Equiper le parc Montreuil de "Street Workout".	Déjà prévu dans le cadre d'un projet BP2 à venir début 2022 (en attente validation de l'inspectrice des sites depuis août 2021) : installation d'une dizaine d'agrès de street work out dans le parc.	Sports – P. Malfant	SJNV – C. Recorbet, DUH – C. Mastak	JR	
"5-45"	Accès sécurisé et création d'allées piétonnières place Le Morillon	Projet déposé au format papier	Pl. le Morillon, 93100 Montreuil, France	Montreuil - Le Morillon	Création d'allées piétonnières non glissantes pour les personnes âgées car le revêtement est dangereux. Interdiction accès voiture dans le périmètre de la place Le Morillon et entre la pharmacie et l'OPHM pour faciliter les déplacements à pied et en toute sécurité. Plan incliné devant la pharmacie accès fauteuil roulant et EMR.	Foncier OPHM.	SAMD – S. Couvillers		JR	
"5-47"	Mise à disposition de navettes pour faire ses courses place Le Morillon	Projet déposé au format papier	Pl. le Morillon, 93100 Montreuil, France	Montreuil - Le Morillon	Mise à disposition de navettes pour les déplacements du quotidien car quartier excentré. Création d'une navette au départ de la place Le Morillon en direction de Carrefour Rosny 2 et en direction de Lidl rue de Rosny à Montreuil aller et retour 1h30 avec un ticket d'autobus par voyage. Véhicule électrique à proposer horaire à définir à proposer à la population.	Compétence plutôt Métropole / STIF / RATP. A étudiant hors BP. Fonctionnement important : chauffeur, énergie, entretien	SAMD – S. Burkovic		JR	

Il lui semble qu'il avait été proposé de passer la proposition 5-45 en orange. Le cas échéant, elle souhaite en comprendre les raisons.

Julien Roman lui répond que le projet 5-45 n'a pas été interrogé précédemment. Il a en revanche été discuté du projet 5-47 dont il a été dit qu'il relevait de la compétence de la Métropole.

M. Marion indique qu'il s'agissait du projet 5-15 (Street Workout). Il lui explique que s'il a été proposé de passer ce projet en rouge, c'est parce qu'il est déjà prévu d'en installer un autre au même endroit dans le cadre d'un projet de la saison 2. S'il est resté en orange, c'est parce qu'il n'est pas tout à fait exclu d'en installer à chaque extrémité du parc.

Mme Humbert souhaiterait que le Comité de suivi soit informé des dates d'inauguration des projets issus des précédentes saisons.

Julien Consalvi acquiesce d'autant plus que cela permettra aux membres de la présente commission de juger de la qualité des projets votés lors des précédentes.

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

Suite à une interrogation de M. Serror, Sylvie Baste indique qu'il est souvent intéressant que les projets s'adosent à des associations capables de supporter la partie Fonctionnement pour laquelle elle peut en outre être subventionnée, de manière à ce que les projets concernés puissent ensuite entrer dans le cadre du budget participatif au titre des investissements.

Julien Consalvi remercie l'assistance d'être venue assister si nombreuse à cette réunion. Il souhaite à tous une excellente soirée et lève la séance.

*La séance est levée à 21 h 17.*